

V, FVNDANIVS ; mais ce changement de l'V en O n'est pas rare dans d'autres mots où entrait le même son.

Il faut remarquer encore cette phrase de notre marbre : ET ARAM INFRA SCRIPTAM VIVVS SIBI INSCRIPSIT ; elle indique l'existence, dans le voisinage, de la sépulture que Fundanius s'était préparée à lui-même. Ainsi nous avons, dans l'inscription qui nous reste, la désignation des deux genres de monuments funèbres les plus usités chez les Romains, et qui nous ont été conservés en grand nombre, quoique le premier ne se rencontre pas à beaucoup près aussi fréquemment que l'autre, parmi les marbres funéraires que l'antiquité nous a légués. On sait que le nom de SARCOPHAGVS était donné communément à ces grands cercueils de pierre en forme d'auge, destinés à renfermer les cadavres laissés dans leur intégrité, c'est-à-dire qui n'avaient pas été livrés aux flammes du bûcher, comme on le faisait le plus ordinairement à Rome (1). Cette dénomination, toute grecque, que l'on pourrait rendre littéralement en latin par *carnem edens*, convenait parfaitement à des sépulcres dans lesquels la dépouille de l'homme devait se consumer lentement, par l'action spontanée de la nature. Le nom d'ARA, au contraire, désignait les monuments de forme carrée, qui ressemblaient à des autels, les mêmes auxquels on donnait aussi celui de CIPPVS, et d'autres encore. La destination de ceux-ci était de porter, de recouvrir, de renfermer ou d'indiquer les urnes funéraires, *ollas*, d'argile, de verre, de bronze, ou de matières plus précieuses, dans lesquelles on déposait les cendres et les ossements calcinés des défunts, après la cérémonie de la crémation. Les exemples de cette acception donnée au mot ARA, sont fort multipliés dans les inscriptions ; et Fabretti s'est appliqué à en réunir un certain nombre (2).

Il y a plus : et notre inscription nous révélerait, ce semble, l'existence simultanée à *Lugdunum* des deux coutumes diverses, celle de

(1) Quelquefois ces tombeaux étaient creusés pour recevoir plusieurs corps : dans ce cas on leur donnait les noms plus spéciaux de BISOMVM ou DISOMVM, TRISOMVM, suivant le nombre des cadavres ; et nous les voyons ainsi nommés dans quelques inscriptions.

(2) *Inscript. Domest.* pp. 107 et 108.